

# MÉDECIN DU TRAVAIL H/F

Ref : 2022/VM/1508

**Direction** : Direction générale des ressources humaines et numériques/Ressources Humaines

**Service** : service prévention et santé au travail

**Filière** : Médico-sociale

**Cadre d'emplois** : Médecin

**Catégorie** : A

**Localisation** : Conseil départemental - 10 rue St Tropez - 56000 VANNES

**Groupe de fonction** : A6

**Date de clôture** : 06/11/2022

**Contexte**: A la fois urbain, rural et littoral, le Morbihan, situé en Bretagne Sud, est un département touristique riche en histoire, culture et patrimoine. Désormais situé à 2h30 de Paris grâce à la LGV et proche de grandes métropoles (Rennes, Nantes), le département conjugue prospérité économique et qualité de vie. Le Département du Morbihan compte 2 800 collaborateurs œuvrant pour les usagers sur plus 130 sites répartis sur l'ensemble du territoire.

Le Département recherche un/une médecin du travail pour exercer au sein de l'équipe pluridisciplinaire du service prévention et santé au travail (SPST).

## Rejoignez nos équipes !

### Votre environnement:

Vous travaillez au sein du service prévention et santé au travail, en vous appuyant sur l'expertise d'une équipe à taille humaine regroupant le chef de service, le médecin, un infirmier de santé au travail, deux conseillers en prévention, deux assistantes sociales du personnel, 1 psychologue du travail et deux assistantes administratives et médicales.

Vous bénéficiez du soutien technique et travaillez régulièrement en articulation avec les professionnels des autres services RH (conseiller en évolution professionnelle, gestionnaire de la carrière des agents, conseil statutaire, chargé de formation, ...). Le rattachement du service SPST à la direction des ressources humaines traduit la volonté de respecter les avis médicaux, en mettant l'accent sur les échanges entre professionnels, dans une approche constructive à laquelle la collectivité est très attachée.

Vous apportez votre expertise quotidiennement aux agents du département ou cadres de la collectivité.

Vous rencontrez des prestataires, des partenaires et des professionnels de santé d'autres organisations.

Vous êtes membre du CHSCT et êtes en contact régulièrement des représentants du personnel.

Vous disposez d'un support logistique dédié à votre activité (locaux, appareils de mesure, ...).

### La définition de votre poste:

Vous préservez la santé, la sécurité et le bien-être au travail du personnel. Vous êtes force de proposition et partie prenante de la prévention des risques professionnels et des risques psycho sociaux. Enfin vous êtes un conseiller et un référent en matière de santé au travail et de gestion des crises sanitaires

### Votre quotidien:

- **Coordonner et garantir le suivi médical des 2800 agents**
  - réaliser des visites médicales et coordonner la surveillance déléguée à l'infirmière sous protocole
  - rendre des avis médicaux dans le cadre du parcours professionnel des agents
  - accompagner individuellement les agents en partenariat avec le psychologue, l'assistante sociale, ...
  - orienter les personnels vers les médecins et organismes compétents
  - procéder aux campagnes de vaccinations à caractère professionnel
  - consolider et analyser les données pour le rapport annuel d'activité de la médecine préventive

- **Accompagner le maintien dans l'emploi et le retour au travail**
  - effectuer des études de postes de travail et préconiser des aménagements de postes de travail, justifiés par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des agents,
  - soutenir l'intégration professionnelle des personnes handicapées ou vulnérables
  - participer aux réunions pluridisciplinaires d'études des situations individuelles avec d'autres acteurs de la DRH et contribuer aux transitions professionnelles et au reclassement médical
- **Contribuer activement à la prévention des risques professionnels, aux activités transversales du service et aux réflexions institutionnelles :**
  - conseiller l'encadrement, les agents et leurs représentants en ce qui concerne les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité,
  - identifier, analyser et prévenir les risques potentiels de l'ensemble des postes de travail,
  - participer à la définition de la politique de prévention des risques,
  - analyser l'incidence des évolutions technologiques, organisationnelles sur les conditions de travail,
  - piloter des projets visant à prévenir des problèmes de santé publique,
  - contribuer aux actions de sensibilisation (exemple : « Café RH », animation sur le mois sans tabac, ateliers pour les assistants de prévention, comité de pilotage sur la prévention des TMS, ...)

**Profil :**

Médecin inscrit au conseil de l'ordre

Idéalement, vous êtes titulaire d'un diplôme en santé au travail et vous possédez une expérience dans un poste à responsabilités similaires.

Les candidatures de médecin généraliste ou de médecin diplômé MSA ou de médecin interne seront examinées.

La connaissance du statut de la fonction publique territoriale est appréciée.

Sens du relationnel, de l'écoute et du dialogue

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Capacité à rendre compte (aide à la prise de décision)

**Conditions d'exercice et contraintes :**

Poste ouvert à temps plein, temps partiel ou aménagé (selon disponibilité du candidat) et vacations.

Horaires réguliers

Déplacements fréquents (2 sites d'activités : Vannes et Hennebont) avec véhicule de service

L'emploi du temps du médecin du travail est bâti de façon à ce que le nombre des visites médicales n'empêche pas les activités de tiers temps.

Incompatibilité de la fonction de médecin de prévention avec celle de médecin agréée auprès du comité médical (décret du 14 Mars 1986)

**Conditions de rémunération et avantages :**

Rémunération traitement indiciaire + régime indemnitaire

Restaurant administratif

Prise en charge employeur à hauteur de 50% sur abonnement transports en commun

ARTT, Compte-Epargne Temps

CNAS et Comité des Œuvres sociales (Chèques vacances/loisirs, ...)

Participation à la prise en charge d'une prévoyance et mutuelle santé

Prise en charge frais déplacement formation

Votre candidature en ligne (site Morbihan.fr) devra comporter une lettre de motivation et un CV, ainsi que votre dernier arrêté de situation administrative pour les candidats titulaires de la fonction publique.

Poste disponible le **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

Renseignements complémentaires auprès de Mme Sylvie MALHERBE, chef du service prévention et santé au travail (02-97-69-50-47).